

République du Niger



Fraternité-Travail-Progrès

Ministère du Plan

**Niger 2035 : Un pays et un peuple prospères
Tome – II : Scénarii, Vision et Orientations
Stratégiques.**

**Stratégie de Développement Durable et de
Croissance Inclusive**

Février 2017

Table des matières

Liste des acronymes.....	ii
Résumé.....	iii
Introduction générale	1
I. Rappel des enjeux et défis de développement.....	2
II. Scénarii de développement	3
2.1 Scénario tendanciel	3
2.2 Scénario de rupture.....	4
III. Vision et orientations stratégiques du développement.....	6
3.1 Vision du Niger	6
3.2 Objectif de développement	6
3.3 Résultats stratégiques	7
3.4 Axes stratégiques.....	10
3.4.1 Sécurité du territoire.....	10
3.4.2 Modernisation de l'Etat.....	12
3.4.3 Développement du capital humain.....	14
3.4.4 Dynamisation et modernisation du monde rural.....	16
3.4.5 Développement d'un secteur privé dynamique.....	21
3.4.6 Transition démographique.....	22
IV. Risques.....	24
V. Mécanismes de mise en œuvre et de suivi et évaluation.....	25
5.1 Documents de mise en œuvre.....	25
5.2 Financement.....	25
5.3 Suivi et évaluation.....	27
ANNEXES.....	28

Liste des acronymes

AHA	Aménagement Hydro Agricole
AHA	Aménagement Hydro-Agricole
ANFICT	Agence nationale de financement des collectivités territoriales
DRS	Défense et Restauration des Sols
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
IDE	Investissements Directs Etrangers
INS	Institut National de la Statistique
IOH	Indice d'opportunité humaine
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Petite Irrigation Privée
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
S&E	Suivi et Evaluation
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

Résumé

Le diagnostic relève que le Niger dispose des atouts significatifs, en particulier, son potentiel humain, ses ressources agro sylvo pastorales et halieutiques et minières, la résilience de sa population et la ferme volonté politique qui anime ses élites. Mais il a été également souligné dans ce diagnostic, l'ampleur des contraintes qui pourraient entraver la réalisation des objectifs de développement et la mise en œuvre des réformes qui s'imposent.

La Vision du Niger à l'horizon 2035 est d'être « ***un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles dans une Afrique unie et solidaire*** ».

Le Niger n'est malheureusement pas aujourd'hui sur le chemin permettant de concrétiser cette vision, sans réformes majeures et sans changement de cap, certes difficiles, mais loin d'être impossibles.

En effet, ce deuxième Tome présente les scénarii, la vision, les orientations stratégiques ainsi que les risques et les stratégies de développement nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la vision du peuple en 2035.

Le scénario tendanciel conduit à une impasse. En effet, dans ce contexte mondial difficile, le système éducatif actuel ne serait pas en mesure de former le capital humain minimum permettant de moderniser et de transformer l'économie, les tensions sur les terres et les ressources naturelles deviendraient complexes ; les créations d'emplois décents seraient insuffisantes pour répondre à l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail, l'appareil d'Etat et l'administration publique ne seraient pas en mesure de répondre aux défis. Une conséquence logique de ce type d'évolution tendancielle serait une extension de l'insécurité, une impasse budgétaire et une fragilisation accrue du pays.

Par conséquent, seule une politique fondée sur une claire volonté de « rupture » permet de concrétiser la vision du Niger en 2035.

Un tel scénario de rupture est heureusement possible pour permettre au Niger de progresser vers sa vision. Il exigera en revanche un changement de cap et des réformes d'ampleur. Ceci nécessitera la construction d'un consensus et l'élaboration de véritables « politiques d'Etat » dépassant le cadre d'une mandature. Cette tâche difficile exige un travail de pédagogie et d'explication considérables s'inscrivant dans le long terme.

Il sera nécessaire de concentrer les efforts sur un nombre limité de priorités (cinq plus un) qui devront faire l'objet d'une stratégie globale qui traite simultanément et non de manière isolée, les cinq contraintes examinées.

Une condition préalable au succès d'une telle stratégie globale sera la restauration de la sécurité dans tout le pays qui impliquera l'instauration d'une présence effective de l'Etat sur tout le territoire. Mais la restauration de la sécurité serait de courte durée et les efforts en ce domaine

resteraient vains, si l'action militaire et policière n'est pas accompagnée par des progrès très significatifs dans les cinq domaines prioritaires.

Il s'agit de la maîtrise progressive de la démographie, la formation du capital humain, le développement d'une économie rurale plus résiliente et fortement créatrice d'emplois décents, une redynamisation du secteur privé accompagnée d'une diversification de l'économie et une transformation de l'administration publique.

Le deuxième tome présente des orientations stratégiques qui sont incontournables pour réaliser ce scénario de rupture et un certain nombre de recommandations pour leur mise en œuvre et leur financement.

Le Niger doit en premier **assurer la sécurité de son territoire** ; Il doit pour cela sortir de la double impasse budgétaire et sécuritaire qui l'oblige à devoir choisir entre ses dépenses de sécurité et de développement.

Le Niger doit aussi **disposer d'une administration publique performante**, capable de conduire les réformes qui s'imposent. Or la transformation de l'administration nigérienne en une véritable administration de développement est une entreprise difficile.

Une troisième mesure doit viser à **conduire une réforme vigoureuse du système éducatif et de santé** pour permettre au pays de disposer du capital humain indispensable pour assurer son décollage économique.

Une quatrième mesure doit porter sur **la maîtrise de la croissance démographique** pour la ramener à un taux compatible à celui de la croissance économique.

Etant donné que 80 % de la population nigérienne vit en milieu rural où est concentrée la grande majorité des ménages les plus pauvres, que cette population rurale vit pour l'essentiel de l'agriculture et/ou de l'élevage, **la modernisation et dynamisation des systèmes agro pastoraux et de l'économie rurale** seront centrales pour créer massivement des emplois décents et réduire la pauvreté.

Le Niger doit **faciliter le développement d'un secteur privé dynamique** capable de créer massivement des emplois décents.

A ces mesures transversales devront s'ajouter diverses stratégies spécifiques qui pourront avoir un effet d'entraînement, telles que la préparation d'une politique de promotion de la filière élevage-cuir et une stratégie d'appui en formation et équipement du secteur informel des services et de l'artisanat urbain et rural.

Introduction générale

A l'horizon 2035 la vision du Niger est d'être « ***un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles dans une Afrique unie et solidaire*** ».

En effet, l'objectif de développement à l'horizon 2035 est de « bâtir un pays moderne, démocratique et uni, bien gouverné et pacifique, ouvert au monde, ainsi qu'une économie émergente, fondée sur un partage équilibré des fruits du progrès ». Pour ce faire, les objectifs spécifiques poursuivis à l'horizon 2035 sont notamment : (i) assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire national et ses frontières ; (ii) développer un secteur privé dynamique créateur et pourvoyeur d'emplois ; (iii) maîtriser les leviers de la croissance démographique ; (iv) accroître durablement la production et la productivité agricoles ; (v) accroître la performance du capital humain et (vi) assurer aux citoyens des services publics de qualité.

Cependant, pour atteindre cet objectif de développement le Niger dispose de diverses options. A cet égard, un choix pragmatique et audacieux des orientations stratégiques s'impose afin de mettre le pays sur la trajectoire de la réussite. Ainsi, les scénarii se focalisent sur les décisions clés qui sont prioritaires. Toutefois, ces priorités n'excluent pas d'autres mesures et initiatives. Mais, elles sont incontournables pour atteindre les objectifs en 2035. C'est pourquoi, une véritable rupture dans les domaines prioritaires est plus que nécessaire.

La rupture nécessite des actions préalables. Il faut en particulier : (i) créer un minimum de consensus national sur les grands défis et les solutions qui s'imposent (l'enjeu dépasse le mandat d'un gouvernement ou le programme d'un parti politique), (ii) prioriser un nombre limité d'actions incontournables pour atteindre les objectifs, (iii) lancer la stratégie de rupture de manière audacieuse et volontariste, (iv) veiller à la continuité et la persévérance dans l'exécution des priorités incontournables pour la rupture, (v) réduire le taux de croissance de la population, (vi) construire le niveau minimum de capital humain, (vii) assurer le développement d'un secteur rural plus productif, (viii) moderniser les exploitations agricoles, (ix) intégrer l'impact du changement climatique dans la réflexion stratégique, (x) encourager la croissance d'un secteur privé diversifié, dynamique et compétitif.

Ainsi, une véritable rupture dans les domaines prioritaires ouvre la porte à une transformation du pays à l'horizon 2035, dans une vision de « politique d'Etat » qui transcendent la dynamique de moyen et court termes. Ces réformes prioritaires sont intergénérationnelles.

Ce document est structuré comme suit : (i) rappel des enjeux et défis de développement ; (ii) les scénarii de développement, (iii) la vision et les orientations stratégiques de développement à l'horizon 2035, (iv) les risques et (v) les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

I. Rappel des enjeux et défis de développement.

L'analyse diagnostique réalisée a fait ressortir 5+1 défis de développement du Niger. Il s'agit de :

1. La maîtrise de la croissance démographique ;
2. Le développement d'un capital humain ;
3. La modernisation du monde rural ;
4. La dynamisation du secteur privé ;
5. La modernisation de l'Etat ;
6. La sécurité du territoire.

Ces six défis prioritaires doivent être considérés comme un ensemble interdépendant, où une intervention dans chaque domaine renforce des progrès recherchés dans tous les autres domaines prioritaires. Lorsque des mesures de ce type sont mises en œuvre *simultanément et rapidement*, elles peuvent enclencher une dynamique de cycle vertueux susceptible de porter les gains au-delà de 2035, voire à l'horizon de plus long terme de 2050.

Les interactions entre ces défis constituent la clé du succès de tout scénario de rupture. Ces défis font du Niger un pays exceptionnellement fragile. Le Niger est donc confronté à un choix fondamental. Il peut continuer sur la voie des politiques actuelles qui ont donné certes, de meilleurs résultats que lors de la période antérieure à 2005, mais qui, en raison de l'ampleur des défis, ne permettront manifestement pas la réalisation de la vision 2035.

Chercher à relever ces défis prioritaires isolément ou séquentiellement, ou retarder la mise en œuvre de certains d'entre eux, expose au risque d'exacerber les problèmes au-delà des conditions initiales énoncées dans le rapport de diagnostic, et de rendre cette « rupture » encore plus difficile.

Un autre scénario est heureusement envisageable pour permettre au Niger de progresser vers sa vision. Ce scénario permettrait un accroissement plus rapide du revenu par habitant et une amélioration sensible des indicateurs sociaux. Un tel scénario permettrait également au Niger de commencer à combler son retard vis-à-vis du reste de l'Afrique subsaharienne.

Ce scénario exige par contre la mise en œuvre d'une stratégie très ambitieuse rompant délibérément avec les tendances du passé, et une réorientation rapide et décisive des efforts du gouvernement et des partenaires techniques et financiers du Niger autour d'un nombre restreint de domaines prioritaires.

Ces réformes demanderont beaucoup de pédagogie. En effet, la construction de coalitions, et l'élaboration de véritables « politiques d'Etat » impliquent dans certains domaines comme la démographie, des modifications profondes de comportement et des changements culturels et exigent de s'inscrire dans la durée, sur des périodes impliquant plusieurs mandats gouvernementaux.

Il est essentiel de concentrer les efforts sur un nombre limité de priorités : les 5 + 1 priorités qu'il faut traiter simultanément. En effet, il existe diverses trajectoires de développement. C'est pourquoi, le Niger doit opérer et opter pour une trajectoire objective et réaliste à l'horizon 2035.

II. Scénarii de développement

Le Niger peut poursuivre sur sa trajectoire actuelle en termes de développement, en conservant le même cadre de politiques publiques. Cependant, une telle option ne peut permettre l'atteinte des objectifs de la Vision Niger 2035.

Ainsi, pour un Niger prospère à l'horizon 2035, une véritable rupture avec les politiques passées est nécessaire. Cette approche doit être priorisée et matérialisée par la mise en œuvre de mesures audacieuses pouvant permettre la concrétisation de cette vision.

2.1 Scénario tendanciel

Les projections réalisées montrent que, dans le scénario fondé sur le maintien des politiques actuelles et la poursuite des tendances présentes, le revenu par habitant devrait très peu changer. Il s'établirait à environ 300 USD par habitant en 2035, presque le même niveau qu'en 2015. Dans ces conditions le taux de pauvreté ne serait pas modifié significativement par rapport à 2011. Le nombre absolu de pauvres devrait fortement s'accroître et la taille de la classe moyenne devrait également demeurer pratiquement la même entre 2015 et 2035.

Jusqu'en 2035, les indicateurs sociaux s'amélioreraient lentement notamment l'accès à l'éducation de base (cycles 1 et 2). Le taux brut de scolarisation primaire devrait être de l'ordre de 60 à 65 %. Malheureusement, en raison de la persistance d'un taux élevé d'abandon en cours d'études et de la qualité médiocre de l'enseignement, les taux d'achèvement resteraient obstinément faibles. De même, le taux d'alphabétisation des adultes ne progresserait pas significativement. Avec de tels indicateurs sociaux, le capital humain nigérien n'atteindrait pas les seuils minima requis pour une croissance économique rapide.

La diversification des sources de croissance de l'économie, des sources de revenus et le niveau des exportations ne devraient guère progresser. Leurs perspectives sont tributaires des facteurs exogènes notamment la demande et les prix à l'international.

Le secteur privé, sujet à une qualité médiocre, des coûts des facteurs de production élevés et une réglementation rigide demeurerait très peu compétitif, quasi-insignifiant et centré sur les activités commerciales. Or, ces dernières requièrent peu d'investissements à long terme et créent peu d'emplois décents.

Le secteur rural devrait continuer à occuper une place prépondérante dans notre économie. En effet, eu égard aux politiques actuelles, l'expansion du secteur rural devrait être d'environ 3,6 %, soit légèrement en dessous de la croissance moyenne du PIB de 4,3 %. Dans ce secteur, les investissements portant sur la maîtrise des eaux et la régénération des sols seraient insuffisants

pour compenser à la fois les tensions croissantes qui s'exerceraient sur ces ressources limitées et l'impact du changement climatique.

En outre, avec une croissance moyenne du PIB de 4,3 %, ¹ le secteur public ne disposerait pas des ressources nécessaires pour compenser de manière significative les inégalités actuelles en termes d'accès aux services de base au niveau des communautés rurales (tels que l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, l'assainissement et l'électricité). Ceci implique que l'Indice d'opportunité humaine (IOH) ne s'améliorerait pas non plus, et qu'il pourrait même régresser. Ainsi, les opportunités futures des enfants ruraux demeureront très limitées.

En l'absence de croissance économique dynamique et génératrice d'emplois décents, le nombre des jeunes adultes sans emploi devrait augmenter de manière très importante. A l'horizon 2035, un nombre considérable de jeunes ne seraient toujours pas scolarisés et demeureraient au chômage (une génération perdue). Une telle situation pourrait dégénérer et être incontrôlable compte tenu de la fragilité régionale et des menaces des groupes armés à nos frontières. Celle-ci serait de nature à constituer un défi considérable additionnel pour la cohésion sociale.

Les écarts en matière du PIB par habitant, et entre la démographie et la création d'emplois décents se creuseraient davantage avec les autres pays de la sous-région si la trajectoire actuelle se maintient. Aussi, la très forte croissance démographique exercerait une pression sur les ressources naturelles et sur les services publics inhibant tout effet de la croissance économique.

Ainsi, le diagnostic rétrospectif révèle que le Niger n'est pas sur une trajectoire lui permettant d'atteindre ses objectifs de développement, d'ici 2035. La poursuite des politiques publiques actuelles conduirait en réalité à une impasse et ne permettrait pas l'atteinte de la prospérité que souhaite le peuple nigérien.

2.2 Scénario de rupture

Pour la concrétisation des aspirations du peuple nigérien à l'horizon 2035, une rupture avec les politiques de développement qui se sont avérées peu efficaces jusque-là s'impose. C'est pourquoi, il est nécessaire d'opérer des choix des politiques publiques pragmatiques et de procéder à leur priorisation de manière judicieuse.

A cet égard, un package de stratégies – maîtrise de la croissance démographique, formation du capital humain, modernisation du monde rural, redynamisation du secteur privé, modernisation de l'administration publique et sécurisation des personnes et des biens – devrait être mis en œuvre de manière cohérente et simultanée.

L'aspect le plus crucial, est incontestablement, le ralentissement du taux d'accroissement de la population qui est actuellement de 3,9 % par an et devrait s'établir à 3,2 % en 2035.

¹ La croissance serait 4,7 % de 2015-2025 et 3,9% de 2026-2035.

La formation d'un capital humain de qualité serait déterminante pour assurer une croissance inclusive et soutenue à même de contribuer à l'atteinte de nos objectifs à l'horizon 2035.

Pour une mise en œuvre réussie des politiques de développement, d'importantes réformes seraient indispensables. En effet, ces réformes devraient porter sur la gouvernance administrative, judiciaire et politique afin de disposer d'une administration publique efficace pour la délivrance des services de qualité.

La modernisation du monde rural portant sur l'utilisation de techniques culturales modernes, l'accès à l'eau, à l'énergie, aux infrastructures et la chaîne de valeur – augmenterait d'environ 6% par an sur la période, la croissance du PIB du secteur rural, un rythme plus rapide que l'accroissement de la population rurale (3,9% par an), ce qui permettrait une augmentation du revenu par habitant de près de 2,3% par an des ménages agricoles. Cette augmentation des revenus agricoles soutiendrait le développement rapide de l'économie rurale dans son ensemble.

Le secteur privé devrait être redynamisé de sorte qu'il puisse jouer pleinement son rôle moteur de relance économique. Ainsi, des réformes ambitieuses s'imposeraient en vue de disposer d'un cadre réglementaire flexible et adapté.

En outre, aucun développement n'est et ne serait possible sans sécurité. C'est pourquoi, un accent particulier devrait être mis sur la question transversale de la sécurité de personnes et des biens.

Dans ce cas, en 2035, l'économie du Niger pourrait connaître une croissance annuelle de 6 à 7 %, et le niveau du PIB aurait plus que triplé. Plus important encore, le revenu par habitant aurait doublé par rapport à 2015 et son taux de croissance atteindrait 3,8 %. Dans les zones rurales, le revenu par habitant aurait aussi pratiquement doublé.

Par suite de la conjonction d'une croissance rapide du PIB et d'un déclin substantiel du taux de croissance de la population sur deux décennies, la proportion et le nombre absolu de pauvres diminuerait progressivement sur toute la période au fur et à mesure que l'impact des politiques de ruptures prendrait effet et se serait accompagné d'une réduction du taux de croissance de la population.

En 2035, le Niger se retrouverait doté du capital humain de base requis pour que les gains de productivité et la croissance économique puissent se pérenniser. Quatre enfants nigériens sur cinq seraient scolarisés, et le fossé, en termes d'accès, entre régions rurales et zones urbaines aurait été largement comblé. Dans le second cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, élèves et étudiants auraient acquis les compétences adaptées aux mutations de la demande de main d'œuvre d'un secteur privé en croissance, et d'administrations publiques plus exigeantes.

En 2035, moins de 40 % des adultes seraient certes encore analphabètes. Mais vingt ans plus tôt, ils étaient près de 80 %. Quant à l'alphabétisme chez les jeunes, il serait bien plus faible. Les progrès en matière d'éducation accompagneraient ceux réalisés dans le domaine de la santé,

dont témoignerait notamment la baisse des taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Avec une meilleure éducation et une production alimentaire plus stable, le Niger enregistrerait enfin un déclin constant des taux de malnutrition et de retard de croissance en milieu rural.

En 2035, la qualité de vie en zone rurale serait sensiblement améliorée, et les infrastructures et services de base y seraient désormais plus largement disponibles. Tel serait notamment le cas de l'accès à l'enseignement et aux soins, mais également de l'accès à l'électricité, à l'eau, à l'irrigation et l'accès aux services des TICs, notamment le téléphone et l'internet. L'Agriculture et l'élevage seraient à même de nourrir des villes dont la population augmenterait certes ; mais agriculture et élevage seraient aussi capables d'exporter vers les marchés de pays voisins.

Le secteur privé aurait bénéficié de la combinaison de réformes réglementaires en profondeur et de la disponibilité d'intrants compétitifs. En plus des industries extractives, les activités privées commerciales pour le marché intérieur et pour l'exportation, les industries de transformation et manufacturières légères, la construction et le logement poursuivraient leur expansion. Le dynamisme de ces secteurs contribuerait au développement de l'emploi au Niger, même si les Nigériens seraient toujours conduits à s'expatrier en grand nombre vers la côte pour y trouver des emplois décents. Grâce à de meilleurs niveaux de formation, les transferts des Nigériens de l'étranger auraient significativement augmenté nourrissant ainsi un cercle vertueux d'investissement dans les entreprises privées et d'amélioration de l'habitat et des niveaux de vie.

En 2035, les institutions publiques du Niger seraient nettement plus solides et efficaces et seraient capables de définir et de concevoir des programmes destinés à relever les nouveaux défis qui ne manqueront pas de se présenter. Elles seraient également présentes, de manière crédible, sur l'ensemble du territoire, mettant à la disposition des citoyens, les services de base que ceux-ci sont en droit d'en attendre. La vision du Niger en 2035 serait devenue une réalité.

III. Vision et orientations stratégiques du développement.

Il sera passé en revue, la vision de la SDDCI Niger 2035, ses objectifs de développement ainsi que les résultats et les axes stratégiques.

3.1 Vision du Niger

Le Niger ambitionne d'être « ***un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles dans une Afrique unie et solidaire*** ».

3.2 Objectif de développement

L'objectif visé par la SDDCI Niger 2035 est de bâtir un pays moderne, démocratique et uni, bien gouverné et pacifique, ouvert au monde, ainsi qu'une économie émergente, fondée sur un partage équilibré des fruits du progrès.

3.3 Résultats stratégiques

Les principaux résultats stratégiques de la SDDCI Niger 2035 sont :

1) La sécurité intérieure du pays et de ses frontières est assurée.

Pour ce faire, le Niger aura bénéficié d'un soutien technique et financier de la communauté internationale, tenant compte de la nature de « bien public global » que constitue la sécurité régionale. Il aura surmonté le choix difficile auquel il est actuellement confronté entre les dépenses de développement et les dépenses de la sécurité.

2) L'Etat est modernisé.

Les ressources financières et les capacités humaines des administrations publiques et les institutions sont alignées sur leurs obligations, tant au niveau central que local. Ce qui leur permettra de fournir des services de base de qualité à la population. Au niveau fonctionnel, les principales administrations, comme les ministères des finances, du plan, du développement rural, de l'éducation, de la santé et de la planification familiale, tout comme les administrations régaliennes (Défense, intérieur, Justice) auront adopté de stratégies ambitieuses et adéquates de modernisation et de perfectionnement, en vue de promouvoir l'excellence, le mérite et la performance. La continuité administrative aura été renforcée, les rôles et les responsabilités clarifiés, et les ressources humaines et financières alignées avec les objectifs et résultats attendus.

3) Le niveau du capital humain est significativement rehaussé

L'amélioration radicale de la qualité de l'enseignement et du taux d'alphabétisation aura eu sur ce plan un impact considérable. Un accent particulier sera mis sur le relèvement du niveau de scolarisation des enfants, tant au primaire qu'au secondaire. Ainsi, le taux de scolarisation pour l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire sera proche de 80% et le taux d'alphabétisation des adultes, y compris en zone rurale, dépassera 60%. Les écarts en termes d'accès et de qualité de l'enseignement entre les milieux urbains et ruraux et entre filles et garçons auront été largement réduits. Plus de 70% des jeunes ruraux finiront désormais les deux premiers cycles scolaires, alors que les progrès de l'alphabétisation des adultes en zone rurale faciliteront l'adoption plus rapide et à plus grande échelle de technologies plus productives. Aussi, l'éducation ouvrière sur les droits et devoirs des travailleurs jouera un rôle important dans les négociations professionnelles, le dialogue social et de l'apaisement du climat social.

Les jeunes qui migreront vers les centres urbains et les pays voisins auront bénéficié d'une formation générale et technique de base leur ouvrant l'accès à de meilleurs emplois décents, plus rémunérateurs. Ces résultats signifient aussi que la productivité de la main-d'œuvre (mesurée en années moyennes de scolarisation) aura significativement augmenté et que le Niger aura commencé à combler l'écart qui le sépare du reste de l'Afrique Subsaharienne.

L'amélioration de l'éducation en général a un impact net positif sur la formation du capital humain indispensable à un développement soutenu et inclusif. L'éducation des filles en particulier, a un effet bénéfique sur l'âge du mariage, sur le taux de fécondité, ainsi que sur la santé et la nutrition des jeunes générations.

L'élimination des coûts induits supportés par les investisseurs et l'amélioration radicale de l'environnement des affaires ne peut qu'inciter les investisseurs privés, nationaux et étrangers à créer des entreprises et accroître le nombre des emplois décents productifs, réduisant ainsi l'un des facteurs les plus importants de fragilité intérieure qu'est le chômage des jeunes.

L'amélioration de l'accès aux soins et services de santé de qualité permettra d'éliminer toutes les formes de malnutrition et de réduire significativement la mortalité maternelle, infantile et néonatale.

L'amélioration de l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérée de façon durable et à un coût abordable permettra également de réduire les maladies hydriques.

4) Le secteur rural est radicalement transformé.

Pour transformer radicalement le secteur rural, il s'agira, non seulement, d'améliorer les outils et le potentiel productif, mais aussi, de saisir et d'exploiter les opportunités et de mettre en valeur toutes les potentialités. Pour ce faire, des investissements massifs sont à réaliser dans tous les domaines constituant ce secteur, en termes d'aménagement, d'équipement et de fourniture en intrants divers. Ces investissements auront permis, entre autres, d'inverser le processus actuel de dégradation des sols, de sous emplois et de l'exode de la main d'œuvre et d'engager l'indispensable processus de diversification des productions, d'intensification des systèmes et d'intégration des différents sous-secteurs (agriculture, élevage, environnement, hydraulique).

Les systèmes agraires traditionnels auront profondément évolué, mettant désormais le pays à l'abri des crises alimentaires. L'expansion de la production irriguée et un meilleur respect des normes phytosanitaires auront donné lieu à une expansion substantielle des exportations horticoles.

Les systèmes d'élevage auront été aussi profondément restructurés. Tout ceci aura permis de forts gains productivité et aura contribué à l'amélioration de la quantité et de la qualité des productions et par conséquent de leur compétitivité sur le marché. L'évolution de la demande vers des produits alimentaires à plus haute valeur ajoutée aura induit un développement des activités agro-industrielles.

L'atteinte de ces objectifs et résultats assurerait la sécurité alimentaire du Niger à l'horizon 2035.

5) Le secteur privé est compétitif.

Le Niger figurera désormais parmi les pays africains les plus attrayants de la sous-région pour les investisseurs privés. La révision de son environnement juridique et réglementaire portant sur l'environnement des affaires, la simplification des processus d'obtention d'autorisations, les améliorations en disponibilité et qualité de l'électricité, des transports et de l'accès aux services

aux TICs auront permis au Niger de se positionner dans le tiers supérieur des pays africains les plus accueillants dans les indicateurs de « *Doing Business* »..

Ces changements auront attiré les investisseurs nationaux et internationaux, privés qui auront investi dans divers domaines catalyseurs de la vie socio-économique du Niger comme, entre autres, les infrastructures et les services (l'électricité, les télécommunications, le transport, le secteur financier), le secteur industriel émergeant où le Niger dispose d'avantages comparatifs apportant la technologie, les compétences de gestion et l'accès aux marchés.

Le Niger aura considérablement développé et amélioré son réseau d'infrastructures et de logistiques, afin de renforcer l'intégration et la coopération économique régionale. Ces investissements auront été accompagnés d'importants efforts dans tous les domaines susceptibles d'y contribuer, en vue de réduire d'environ 50 % le coût et le temps de transport le long des principaux corridors, d'augmenter d'environ 15% en 2015 à 20-25% en 2035 les flux du commerce inter et intra régional.

Avec le rétablissement de la sécurité le long de la frontière avec le Nigeria, des accords commerciaux auront été signés sur l'électricité, le commerce des produits agricoles et les transports en transit, de sorte que les entreprises nigériennes pourront exporter plus facilement vers ce grand marché voisin. Le commerce inter-régional aura augmenté. Les ports secs de Dosso et la Zone Economique Spéciale serviront de plate-forme permettant aux investisseurs de participer aux chaînes de valeur régionales et mondiales, à commencer par les produits transformés de l'élevage.

Le Niger aura poursuivi une gestion macro-financière prudente permettant la maîtrise de l'inflation, des déficits budgétaires et de l'endettement public.

6) La transition démographique est effective.

Le taux de croissance de la population en 2035 sera mieux aligné sur la capacité économique du pays. Une vigoureuse campagne d'information et d'éducation publique aura réussi à modifier les comportements et normes concernant la taille de la famille idéale. En 2035 le Niger connaîtra une plus haute prévalence d'usage de la contraception moderne ; de plus en plus de filles iront et resteront à l'école, reportant l'âge du mariage. Le taux de croissance de la population annuel du Niger aura diminué pour atteindre 3,2% et la population en 2035 sera d'environ 40 millions d'habitants². Le Niger sera aussi alors plus urbanisé (environ 28% de la population sera en milieu urbain) ce qui facilitera la fourniture des services publics de base.

Ce taux de croissance démographique plus modéré aura également un effet bénéfique sur les finances publiques.

² Le scénario de « rupture » mène toutefois à une population totale d'environ 60 millions en 2050 (au lieu de 90 millions avec la continuation des tendances actuelles). Cette différence de 30 millions de personnes de moins à nourrir, soigner, éduquer et employer représente des gains économiques considérables et le passage d'une situation ingérable à une situation certes difficile mais gérable.

Le nombre des jeunes arrivants chaque année à l'âge scolaire se sera stabilisé autour de 1,5 millions par an au lieu de 3,5 millions dans le scénario tendanciel ; cette différence de 2 millions de jeunes de moins à éduquer soigner et nourrir représentera aussi un important gain fiscal. Ces changements cumulés auront trois principales conséquences :

- 1) L'économie nigérienne est durablement transformée : la croissance moyenne de l'économie aura atteint environ 6% par an pour la première décennie (2016-2025) et 7% par an pour la deuxième décennie (2025-2035). Dans le scénario tendanciel, par contraste, la croissance serait inférieure de 1½ points pour la première décennie et de plus que 3 points pour la seconde³. Ces changements structurels auront permis un début de diversification de l'économie, les deux transformations les plus remarquables étant (i) le passage à une agriculture intensive moderne permettant de briser la contrainte foncière et de surmonter les risques alimentaires, et (ii) la croissance de l'économie privée, notamment pour la transformation des produits du secteur rural, le secteur manufacturier et la croissance des services ;
- 2) Les populations acquièrent des aptitudes à prendre en charge leur développement durable : il est possible de maîtriser la démographie. L'objectif est de réduire le taux de croissance démographique de 3,9 % en 2015 à environ 3,2% en 2035. Cette évolution correspond néanmoins à une augmentation de la population passant de près de 20 millions en 2015 à 40 millions en 2035 (contre 90 millions avec le scénario tendanciel).
- 3) L'administration publique délivre aux populations des services publics de qualité dans un espace sécurisé

3.4 Axes stratégiques.

Six (06) axes stratégiques ont été retenus à savoir la sécurité du territoire, le développement d'un secteur privé dynamique, la maîtrise de la fécondité et de la mortalité infantile, la dynamisation et la modernisation du monde rural, le développement du capital humain et la transformation de l'administration.

3.4.1 Sécurité du territoire.

S'il ne peut y avoir de développement sans sécurité, il est également impossible d'envisager une sécurité durable sans développement économique et social. Par conséquent, toute politique de défense et de sécurité serait vaine si elle n'était pas accompagnée de vastes programmes d'actions permettant de dynamiser l'économie et de surmonter les contraintes. Dans ce cadre, des orientations stratégiques en matière de défense et de sécurité s'articulent autour des actions suivantes :

³ Voir le rapport *Vision prospective : les scénarios—Avoir le courage de réussir* (août 2015) pour davantage d'information sur les scénarios, y compris la composition sectorielle de la croissance. Vu la situation de l'offre et de la demande (et en conséquence des prix), les deux scénarios ne prévoient d'augmentation des exportations pétrolières qu'à partir de 2021 et des exportations de l'uranium qu'à partir de 2026.

1) renforcer le cadre stratégique de la défense et de la sécurité pour assurer l'intégrité du territoire et la sécurité des personnes et des biens par l'élaboration d'une politique nationale de sécurité intérieure et de défense nationale.

2) asseoir les bases d'une administration de proximité et de qualité avec une administration territoriale adéquate garantissant la stabilité de l'institution de la représentation de l'Etat.

3) garantir une justice sociale devant garantir les libertés fondamentales conformément aux règles et éthiques administratives, comptables, financières et budgétaires en parfaite symbiose avec l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique.

4) renforcer la diplomatie.

5) Mutualiser les dépenses militaires et renforcer la coopération militaire et de sécurité

Le développement de l'insécurité à ses frontières, plonge le Niger dans une double impasse budgétaire et sécuritaire. En effet, il ne dispose pas des ressources fiscales suffisantes lui permettant de faire face à ces menaces externes sans réduire significativement ses dépenses sociales et de développement. Or même en coupant ces dépenses sociales pourtant indispensables, les ressources dégagées ainsi sont manifestement insuffisantes pour réduire les menaces sécuritaires. Le pays doit impérativement sortir au plus vite de cette double impasse.

Les partenaires devraient être sensibilisés au problème crucial que constitue la sécurité et son coût qui doit être impérativement « mutualisé » au regard de la faiblesse de l'économie et des ressources fiscales.

La sécurité au Sahel doit en effet être considérée comme un « bien public mondial » et la communauté internationale doit accepter de participer au financement de son coût.

Cette « mutualisation » des dépenses militaires n'exige nullement un financement direct de dépenses militaires par les partenaires financiers, mais un accroissement des appuis budgétaires non affectés ou même affectés à des dépenses sociales ou de développement. La fongibilité des ressources budgétaires permet ainsi de financer indirectement les dépenses de sécurité. Cette sensibilisation implique deux négociations parallèles.

La sécurité non militaire, telles que les dépenses de logistique, d'équipement et de réorganisation des forces de police, de gendarmerie, et de l'administration territoriale.

3.4.2 Modernisation de l'Etat.

La transformation d'une administration peu efficace, dont l'encadrement a été choisi plus sur des critères politiques que de compétence, en une véritable administration de développement est donc au cœur d'une stratégie globale de rupture. Faute d'une telle transformation de son administration, le gouvernement ne disposerait tout simplement pas des outils lui permettant de conduire le programme de réforme envisagé.

L'expérience internationale permet aujourd'hui de conclure que la réforme d'un appareil d'Etat peu efficace implique en fait un traitement de longue haleine qui doit combiner plusieurs approches simultanées :

1) Rendre la fonction publique plus performante.

Cela porte en particulier mais non exclusivement sur: (i) la rationalisation des structures et la maîtrise des effectifs par le « verrouillage » des processus de recrutement qui doivent se faire à partir de cadres organiques standard et de procédures transparentes visant à réduire puis éliminer la politisation et le clientélisme, (ii) l'évaluation des agents basé sur la performance, (iii) la révision du cadre juridique de la fonction publique pour éviter en particulier la prolifération des statuts, (iv) la gestion rationnelle des retraites pour éviter des drames sociaux et vieillissement de la fonction publique, (v) la rationalisation des salaires afin de sortir de grilles rendues souvent obsolètes par les périodes d'inflation ou la prolifération de systèmes de primes, (vi) l'intégration des fichiers des ministères de la fonction publique et des finances pour assurer la cohérence et éviter les emplois fictifs, (v) la bancarisation de la paie pour éviter en particulier les détournements, enfin (vi) moderniser l'administration des collectivités territoriales.

Pour autant, ces mesures, bien qu'indispensables, ne permettent pas de révolutionner le fonctionnement d'administrations déstructurées lorsque comme au Niger, le niveau de technicité est insuffisant, la motivation quasi absente, l'organisation défailante et les procédures mal définies. Ces réformes constituent par conséquent juste un socle nécessaire pour mettre un minimum d'ordre dans un système déstructuré.

2) Renforcer les fonctions clés au sein de l'ensemble de l'administration.

L'approche consiste à résorber les dysfonctionnements graves se situant au niveau de certaines fonctions clés telles que la gestion stratégique de l'Etat, la planification et la programmation, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le suivi et l'évaluation. . Ceci se fera par des approches ponctuelles, ciblées, impliquant l'introduction de nouveaux outils de travaux adaptés et le recrutement de personnel plus qualifié et des pratiques salariales plus attractives. Ce personnel doit pouvoir bénéficier de rémunérations proches de celles du marché afin d'attirer et conserver des cadres de qualité.

Toutefois, l'expérience a montré les limites de cette approche qui focalise les efforts sur certains départements en oubliant l'ensemble des mesures permettant de transformer radicalement les fonctions clés de gestion. Pour obtenir des résultats significatifs durables, il faut traiter chaque institution dans sa globalité.

3) Transformer les administrations en institutions d'excellence.

La démarche consiste à choisir un nombre limité d'administrations et à les transformer en institutions d'excellence dont les performances doivent égaler celles des pays émergents. L'objectif à terme est de capitaliser le succès des stratégies mises en œuvre pour étendre l'expérience.

Une telle approche doit être fondée sur une sélection rigoureuse de l'encadrement supérieur sur la base du mérite. Elle exige l'introduction de méthodes modernes de gestion des ressources humaines, et suppose fréquemment une revalorisation salariale ciblée permettant d'attirer et de conserver un personnel cadre ou à forte technicité. Le coût budgétaire de telles revalorisations salariales qui ne concerne dans un premier temps que le personnel cadre ou à forte technicité reste modeste.

Une telle approche ne peut toutefois concerner dans un premier temps qu'un nombre limité d'administrations et institutions pour des raisons techniques, financières mais aussi politiques. Ce type de réforme exige aussi des expérimentations avant toute généralisation par : (i) l'adoption par la loi, d'un statut de l'agent public qui permet une fonction publique à deux vitesses (contractuels et fonctionnaires de carrière) ; (ii) le réexamen de la fonction et des responsabilités des secrétaires généraux des départements ministériels qui sont les chevilles ouvrières techniques chargés d'assurer la continuité de l'administration et dont la sélection doit échapper à tout clientélisme; (iii) la décentralisation de la gestion financière qui est une condition indispensable pour asseoir une administration efficace ; et (iv) la simplification administrative et la dématérialisation des procédures de délivrance des services publics aux citoyens, aux entreprises et à l'administration.

4) Rationaliser les structures de l'Etat

Il s'agit de conformer l'architecture générale de l'administration publique aux dispositions législatives et réglementaires actuelles et de mettre en place les mécanismes prévus par la loi 2011-20 du 08 Août 2011 pour remédier à la fragmentation des structures.

L'objectif à moyen et long terme est d'optimiser le rendement de l'administration, de limiter les risques de conflits des compétences mais aussi et surtout de faciliter la coordination et une meilleure mise en cohérence des actions et de limiter les coûts injustifiés induits par la fragmentation des institutions.

5) Changer le comportement dans l'administration

Les mesures à prendre devront permettre un changement radical de comportement et de mentalité des dirigeants et des citoyens. Il s'agit de susciter chez les nigériens une réelle prise de conscience quant aux comportements non observant qui constituent des ***freins au développement socioéconomique*** du pays.

Pour accompagner le processus, il s'avère nécessaire de procéder à la mise en œuvre d'une stratégie de changement de comportement qui permettra à moyen terme de créer une nouvelle

dynamique de renforcer le civisme dans la gestion des affaires publiques, de **cultiver l'amour du travail et d'ancrer** la culture des résultats et de la performance.

Renforcer la fonction de gestion administrative

L'Etat doit disposer d'une administration de développement capable de soutenir les objectifs de promotion d'une gouvernance de qualité et lui permettre d'assumer convenablement ses fonctions de base. Il s'agit de préparer l'administration à s'adapter à l'évolution du contexte caractérisé par de nouvelles exigences en termes d'efficacité et d'efficience dans la conduite des politiques publiques et en termes de réponses aux attentes des usagers des services publics.

3.4.3 Développement du capital humain.

Le Niger ne peut espérer atteindre des niveaux de croissance rapide, soutenue et inclusive sans relever très significativement le niveau d'éducation et de santé de son capital humain. Cet objectif est incontournable et réaliste et sera atteint à travers : (i) la qualité de l'enseignement de base, (ii) la réorientation de l'enseignement secondaire et supérieur vers les filières professionnelles, techniques et scientifiques, (iii) la mise à niveau éducatif de la main d'œuvre du secteur informel, (iv) l'amélioration de l'offre des soins et services de qualité et (v) l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

1) Améliorer la qualité de l'enseignement de base.

Pour améliorer la qualité de l'enseignement de base, il faut remédier aux graves défaillances relevées dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Cet objectif vise à tripler le temps moyen passé à l'école par les élèves, pour atteindre et dépasser les 6 ans qui sont nécessaires, afin de maîtriser les connaissances de base. Il faudra pour ce faire agir à la fois sur la demande et sur l'offre.

Du côté de la demande, il sera important de réduire à la fois les coûts directs de l'enseignement et le coût d'opportunité pour les familles pauvres. Du côté de l'offre, dans un contexte de forte poussée démographique, il faudra accroître les capacités d'accueil, adapter le système de formations des enseignants et améliorer l'environnement pédagogique. Mais ces actions doivent être accompagnées par une gestion des ressources humaines plus efficiente et équitable, et une gestion beaucoup plus rigoureuse des ressources du secteur, afin d'augmenter considérablement l'efficacité et l'efficience du système éducatif.

2) Réorienter l'enseignement secondaire et supérieur vers les filières professionnelles, techniques et scientifiques.

Pour que la main d'œuvre puisse mieux répondre aux exigences du marché du travail, une réorientation de l'enseignement secondaire (enseignement moyen) et supérieur vers les filières professionnelles, techniques et scientifiques est plus que nécessaire. A cet égard, le secteur privé sera associé à la conception, à la définition des curricula et à la gestion d'un tel enseignement technique rénové. Ce qui permettra d'éviter les erreurs du passé qui pénalisent fréquemment ce type d'enseignement trop souvent déconnecté des besoins des entreprises. Mais au-delà de

cette nécessaire réorientation, une mise à niveau des compétences de base de la main-d'œuvre actuelle est indispensable.

Le Niger doit également investir dans l'éducation en sciences, ingénierie, et dans le domaine des compétences en gestion, si essentielles pour soutenir la transformation économique. Toutefois, étant donné l'étroitesse du marché du travail pour les diplômés du secondaire et de l'enseignement supérieur, toute expansion du système éducatif, doit être accompagnée d'une refonte des programmes existants (qui favorisent actuellement les lettres, le droit et les sciences sociales). Cela permettra de mieux répondre à la demande du marché du travail national et régional portant sur la gestion, la comptabilité et les sciences.

L'initiative du développement des compétences pour la croissance sera mise à l'échelle, pour améliorer la qualité et la pertinence de la formation technique et professionnelle.

A cet effet, l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité de la formation à travers des programmes mieux adaptés aux exigences du marché du travail, afin de faciliter la transition de l'école au travail, de renforcer le développement de l'apprentissage, d'accroître la capacité de formation et de renforcer le système de suivi évaluation institutionnelle.

3) Relever le niveau éducatif de la main d'œuvre du secteur informel.

Il sera préparé une stratégie de développement de compétences répondant aux besoins actuels et futurs par : (i) des investissements ciblés dans l'éducation post-primaire et (ii) une amélioration des compétences de la majorité de la population active - notamment des populations en grande partie analphabètes dans le secteur informel agricole et non agricole, associant alphabétisation fonctionnelle et acquisition de connaissances techniques de base ainsi que l'éducation ouvrière sur les droits et devoirs des travailleurs et sur le dialogue social. La stratégie s'articulera avec une politique volontariste de promotion de l'artisanat urbain et rural. Ainsi, la stratégie de deuxième chance sera développée pour accroître le niveau d'alphabétisation et les temps de scolarité dans l'enseignement de base.

4) Améliorer le système de santé.

L'objectif est de renforcer l'offre de soins et de service de qualité à la population. A cet effet, l'Etat continuera de privilégier la prévention sanitaire, de promouvoir la couverture universelle en santé et de renforcer la gestion du système de santé. Pour atteindre cet objectif, le Niger s'appuiera sur le cadre conceptuel de l'OMS qui aborde le système de santé comme un ensemble reposant sur six (6) piliers afin d'améliorer de façon durable et équitable les services de santé et la santé de la population. Il s'agit de : (1) renforcement du leadership et de la gouvernance ; (2) amélioration de l'offre de la qualité et la demande des prestations ; (3) développement des ressources humaines de la santé ; (4) amélioration de la disponibilité des ressources physiques et intrants (infrastructures, équipements et médicaments, etc.) ; (5) renforcement de l'information sanitaire et de la recherche en santé ; (6) amélioration du financement de la santé.

La multisectorialité, notamment dans les domaines du développement des infrastructures, de la nutrition, de la planification familiale, de la mutualité sociale, de la santé sexuelle des jeunes et adolescents, et des urgences humanitaires, sera une approche privilégiée pour la prise en compte de toutes les activités intersectorielles.

Ces interventions permettront d'améliorer l'état de santé de la population particulièrement pour les groupes vulnérables, de disposer d'un système de santé performant offrant des prestations de qualité à toute la population et d'améliorer significativement les capacités des agents des services publics à répondre aux attentes des usagers.

5) Assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Il s'agit de faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement à tous les niveaux et de garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau, de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau et d'améliorer significativement la qualité de l'eau.

En outre, il faut assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité.

3.4.4 Dynamisation et modernisation du monde rural.

La croissance agricole doit impérativement en moyenne atteindre ou dépasser 6 % par an.

Les analyses menées dans le cadre de l'Initiative 3N et de la préparation du PNIA indiquent que seule une croissance agricole annuelle moyenne égale ou supérieure à 6% sur la période 2015-2035 permettra d'atteindre les objectifs du développement en termes de croissance économique, de transformation structurelle ainsi que de réduction du sous emplois décents et de la pauvreté.

La pauvreté rurale pourrait alors décliner de 62% en 2015 à environ 35% en 2035. Le nombre absolu de pauvres ruraux se stabiliserait à son niveau de 2015 (entre 9 et 10 millions en 2015). Un secteur agricole plus productif permettrait aussi l'émergence d'une économie rurale dynamique capable d'offrir des emplois décents aux jeunes ruraux et de freiner l'exode rural. Finalement, l'augmentation des revenus agricoles et la diversification de l'économie rurale permettraient de réduire la vulnérabilité des ménages ruraux aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

Cet objectif de croissance agricole est réalisable.

Atteindre une telle croissance est possible. La demande en produits agricoles ne constitue pas une contrainte. La demande urbaine devrait croître de 6-7% par an (augmentation de la population et des revenus, substitution aux importations) et la demande rurale d'environ 4% par

an. Le développement rapide des exportations vers les marchés régionaux, en particulier vers le Nigeria, offre des possibilités presque illimitées⁴. Cependant, il faudra agir fortement sur l'offre notamment l'introduction des chaînes de valeurs à toutes les filières agropastorales.

L'analyse du PIB agricole montre que cet objectif de croissance de 6% ne pourra être atteint que si tous les sous-secteurs y contribuent. Le développement de l'agriculture irriguée jouera un rôle central (cultures à haute valeur ajoutée, gestion du risque climatique), mais les cultures pluviales et l'élevage, facteurs critiques de la sécurité alimentaire du pays et des ménages, demanderont aussi une attention soutenue. Il faudra que la production agricole évolue vers des produits à plus grande valeur ajoutée (produits frais et de l'élevage, produits transformés). Finalement, les sources de la croissance devront graduellement passer d'un accroissement quantitatif des facteurs traditionnels de production (terre et main d'œuvre) à une amélioration soutenue de leur productivité par l'utilisation de technologies plus performantes et d'un accroissement de l'efficacité dans l'utilisation des facteurs de production⁵.

Pour atteindre cet objectif, des efforts considérables doivent être déployés, en valorisant les atouts dont dispose le pays en matière de production agropastorale et des ressources biologiques : (i) 15 millions d'hectares de terres cultivables ; (ii) un potentiel irrigable connu d'environ 10 942 560 ha ; (iii) de vastes zones pastorales ; (iv) une marge d'amélioration de la productivité considérable pour toutes ses principales productions; (v) forêts (superficies forestières estimées à 16 millions d'hectares dont 4,4 millions de superficies aménageables)⁶ ; (vi) faunes (plusieurs biotopes riches d'une biodiversité d'environ 3200 espèces animales) ; (vii) Plans d'eau et zones humides (potentiel halieutiques estimées à 400 000 hectares de plans d'eau douces, une ichtyo faune d'environ 112 espèces) ; (viii) une population rurale jeune, en forte croissance. Ces ressources demandent cependant des actions fortes pour être mobilisées.

1) Revitaliser l'agriculture pluviale traditionnelle.

Les systèmes agraires en pluvial, qui concernent essentiellement la production de mil, de sorgho et de Niébé, ont actuellement de grandes difficultés à s'intensifier. Cela serait dû au risque climatique et au manque d'accès des producteurs aux technologies (intrants, équipements), à l'appui-conseil et aux financements qui leur permettraient de moderniser leurs exploitations et d'augmenter leur productivité. Ces contraintes doivent être surmontées par : (i) des investissements massifs dans la gestion des sols et de l'eau pluviale par la généralisation de

⁴ L'accroissement rapide des exportations Nigériennes demandera non seulement une augmentation de leur compétitivité, par l'adaptation de la production à la demande (variétés, qualité) et des gains de productivité agricole mais aussi des améliorations dans l'efficacité de la mise en marché et le respect de normes sanitaires et phytosanitaires de plus en plus exigeantes.

⁵ Pour atteindre l'objectif de 6% + de croissance agricole annuelle, il faudra donc que la croissance de la productivité totale des facteurs de production (PTF) croissance soit de 3% par an, Certains pays d'Amérique Latine (Brésil, Pérou, Nicaragua...) et d'Asie (Chine, Cambodge, Malaisie, Myanmar, Vietnam) ont atteint ce niveau de croissance de PTF. En Afrique cela a été plus rare. On peut citer le Cameroun, le Kenya qui s'en sont approché et l'Ethiopie qui a connu une croissance de sa PTF dans l'agriculture de 4% par an dans les années 2000.

⁶ PFN ,2012

techniques de défense et restauration des sols (DRS) et une fertilisation adaptée ;⁷ (ii) la poursuite de l'encadrement adéquat et l'amplification des opérations qui ont permis de développer un ensemble d'instruments prometteurs (boutique d'intrants, crédit warranté...) ; (iii) la revitalisation du système de recherche agronomique nationale (y-compris pour l'adaptation rapide de nombreuses technologies qui existent déjà) et le développement du système semencier national et des systèmes financiers en zone rurale; et (iv) l'amélioration des infrastructures et services de transport et mise en marché, la facilitation des échanges commerciaux et la mise à niveau des systèmes de normes et standards sanitaires. Cela cadre bien avec la stratégie de la maison du paysan initiée dans le cadre de la mise en œuvre de l'I3N.

2) Poursuivre et accélérer les investissements dans l'irrigation.

Les superficies irriguées pourraient passer de 113 060 ha actuellement à 350.000 hectares d'ici 2020.⁸ Les rendements moyens des cultures irriguées tant en cultures rizicole qu'horticole pourraient augmenter de 50% sur la période. Il est nécessaire de réhabiliter les AHA existants et d'en créer d'autres. Toutefois, les AHA sont des investissements publics très lourds qui requièrent à la fois une bonne maîtrise du foncier et une gestion technique et agricole contraignante. Une attention particulière devrait être donnée au développement de la PIP et de l'agro-industrie qui, basées essentiellement sur l'investissement privé, présentent l'avantage d'une gestion très souple par les agriculteurs.

3) Restructurer les systèmes d'élevage.

L'élevage nomade et transhumant s'est considérablement réduit au cours des dernières décennies, en particulier à cause de chocs climatiques récurrents, et une grande partie du bétail est maintenant concentrée dans les zones agricoles du sud du pays ainsi que dans les zones périurbaines. La priorité devra être donnée à l'amélioration de la couverture sanitaire et de l'accès au conseil zootechnique et aux intrants (vétérinaires, aliments) et au développement des cultures fourragères.

Des investissements importants dans l'accès à l'eau, la gestion des pâturages et la mise en place de couloirs de transhumance seront nécessaires pour permettre aux activités pastorales de se maintenir dans la zone de transition. Les zones pastorales devront aussi être protégées du développement incontrôlé des activités agricoles et de l'appropriation foncière.

L'élevage intensif périurbain dispose d'un fort potentiel de développement, en particulier l'aviculture, l'embouche et la production de lait. Des gains de productivité importants sont possibles grâce à un suivi rapproché des élevages. La concentration des élevages permettra de développer l'industrie des aliments de bétail, d'améliorer la qualité des abattages et de développer l'industrie des cuirs et peaux et autres sous-produits de l'élevage.

⁷ Le Niger a déjà conduit, depuis plusieurs décennies, de nombreuses expériences d'aménagements fonciers et de DRS sur des surfaces importantes. Les coûts restent raisonnables, et ces diverses activités peuvent accroître les rendements en céréales sèches de plus de 50%.

⁸ Dont 60.000 hectares de périmètres à maîtrise totale de l'eau (40.000 hectares supplémentaires, essentiellement à l'aval de Kandadji) et 170.000 de PIP.

4) Gérer durablement l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie.

Pour gérer de façon durable l'environnement, il faut : i) améliorer la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes et ii) contribuer à la promotion d'une économie locale basée sur la gestion durable de l'environnement en vue de l'accroissement de la production dans le secteur rural. Ces efforts doivent être poursuivis et amplifiés.

5) Développer des approches décentralisées novatrices en milieu rural.

Le Niger a amorcé la décentralisation et a constitué un maillage communal avec la création de 255 communes disposant de conseils municipaux et de budgets propres qui constitue une première étape dans un indispensable processus de déconcentration/décentralisation.

Il a également créé une structure d'intermédiation financière entre l'Etat, les partenaires financiers et les communes. Aussi, l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales (ANFICT) peut se révéler un instrument précieux pour financer les communes. Il est important de rendre au plus vite fonctionnel l'ANFICT, de renforcer les capacités managériales, d'opérationnaliser la cour des comptes au niveau régional et enfin de doter l'ANFICT de ressources conséquentes. En effet, les communes n'ont que des ressources fiscales propres dérisoires qui ne leur permettent pas d'assurer leurs missions d'offre des services de base.

Le Niger a aussi conduit à petite échelle depuis quelques années des actions de développement communautaire par l'intermédiaire de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) qui intervient dans des zones présentant des risques sécuritaires. Une méthodologie a été élaborée par cette institution pour apporter de petites subventions à des villages et unités sociales de petite dimension, y compris dans des régions reculées. Un net accroissement des ressources affectées à cette institution et un renforcement de ses capacités techniques et managériales seraient certainement très utiles.

En ce qui concerne les allocations budgétaires, l'Etat doit continuer à respecter les engagements de Maputo et consacrer un minimum de 10% des dépenses publiques à un secteur qui procure 40% du PIB et emploie encore les trois-quarts de la population du pays ; Ce montant devra être accru au fur et à mesure de l'augmentation des capacités d'absorption du secteur.

L'Etat doit également réduire la grande variabilité des budgets consacrés au secteur qui est très préjudiciable à la nécessaire continuité et cohérence des actions de développement qui demandent en ce secteur un effort continu sur le moyen/long terme.

Il doit aussi privilégier les dépenses d'investissement qui seules permettent d'accroître le potentiel productif, les dépenses de fonctionnement ayant en général un faible impact sur la croissance agricole.

En outre, il privilégiera les actions qui ont un fort potentiel de croissance et d'impact sur les groupes vulnérables en privilégiant les zones à fort potentiel et les activités et filières susceptibles

d'offrir une réponse rapide de la production et l'effet le plus large possible sur la pauvreté. Une attention particulière devra être ici accordée à l'entretien des pistes rurales, la recherche, l'élevage, l'hydraulique humaine et l'électrification des villages, activités d'importance critique qui ont pourtant été négligées dans le passé.

6) Assurer une gestion harmonieuse et intégrée de l'espace

Pour une stratégie réussie en matière de gestion intégrée de l'espace, l'Etat doit mettre en place un cadre réglementaire rigoureux afin que : (i) les villes puissent accueillir les surplus de la population rurale sans qu'elles ne croissent de manière anarchique, (ii) la pollution atmosphérique et sonore soit atténuée, (iii) les occupations anarchiques soient maîtrisées ainsi que l'état d'insalubrité de nos villes.

7) Poursuivre les reformes

La réussite de la mise en œuvre de ces orientations nécessite d'énormes efforts en matière d'application des reformes prioritaires ci-après :

a. Des actions de formation ciblée.

La transformation envisagée du secteur agro pastoral exige en premier lieu, des efforts considérables de formation ciblée sur les besoins spécifiques des agriculteurs, portant en particulier sur l'alphabétisation et la formation technique. A échéance 2035 plus de 70% des jeunes ruraux devraient pouvoir terminer les deux premiers cycles scolaires et le taux d'alphabétisation doit pouvoir passer de l'ordre de 15 à 60% en zone rurale.

b. Des mesures légales et réglementaires de nature transversales.

L'objectif est ici de faciliter la mobilisation de l'initiative privée en sécurisant l'accès aux ressources naturelles et l'amélioration de leur gestion, en particulier par l'actualisation et la mise en œuvre du Code Rural, par l'amélioration du climat des affaires et l'atténuation des défaillances de marché portant en particulier sur les services financiers.

c. Des investissements massifs dans les « biens publics ».

Ces investissements sont indispensables pour : (i) atténuer l'impact du changement climatique et accroître la résilience des systèmes de production (par des travaux de DRS et des aménagements fonciers); (ii) développer les infrastructures de transport et de stockage, (iii) moderniser les systèmes de production et améliorer la gestion des ressources naturelles (par l'irrigation, un meilleur accès aux technologies et aux services de recherche agronomique, aux services de conseil et services financiers et un accès facilité aux intrants); (iv) soutenir la structuration du milieu et des chaînes de valeur ; et (v) promouvoir le développement du capital humain par l'accès des populations rurales aux marchés et services essentiels (éducation, santé, transport, électricité, eau potable) pour accroître leur productivité et leur niveau de vie.

L'effort doit porter tout particulièrement sur le renforcement considérable des services de recherche agronomique et de vulgarisation, visant en particulier à améliorer la qualification des vulgarisateurs et assurer une meilleure articulation de ces derniers avec la recherche appliquée en milieu paysan.

3.4.5 Développement d'un secteur privé dynamique

Si le Niger veut réussir d'ici 2035 à la fois l'indispensable diversification de son économie et l'absorption des jeunes sur le marché de l'emploi, il faut que le secteur privé prenne progressivement le relai du secteur agro pastoral extensif. Or les réformes nécessaires pour promouvoir le développement du secteur privé sont fortement dépendantes des pouvoirs publics. Pour une parfaite mutation du secteur privé, les interventions porteront sur trois axes principaux :

1) améliorer davantage le cadre légal de l'environnement des affaires.

Il faudrait œuvrer à une rupture très significative dans l'attractivité du cadre des affaires à travers la refonte totale des lois et réglementations régissant l'activité privée. Il est indispensable de maintenir le suivi de l'environnement des affaires à un niveau stratégique.

Un élément central de la stratégie de développement du secteur privé nigérien sera de renforcer la concurrence entre opérateurs économiques privés.

2) Améliorer la disponibilité et la qualité des infrastructures de base.

Les interventions porteront sur les sous-secteurs suivants :

Le secteur électrique en particulier nécessite un nouveau plan d'investissement à moyen terme tenant compte de la baisse importante du coût de l'électricité à base photovoltaïque (solaire) à l'échelle mondiale. Pour une électrification massive, il faut impérativement passer par des investissements privés dans l'énergie décentralisée, notamment le solaire. Une telle stratégie d'électrification accélérée implique :

- Une politique avec des objectifs ambitieux d'électrification notamment en zone rurale. Les efforts seront focalisés sur le solaire décentralisé financé et géré par des opérateurs privés.
- Une ouverture à la concurrence pour la production, et de la libéralisation complète du transport et de la distribution de l'électricité afin de permettre la mise en relation directe des producteurs privés avec leur clientèle située hors du réseau interconnecté.
- De standardiser les équipements et les approches en préparant pour chaque région un schéma directeur d'électrification.
- De veiller à améliorer les performances du secteur électrique interconnecté. De veiller à améliorer les performances du secteur électrique interconnecté.

Pour les services de télécommunications (téléphone, internet), il est nécessaire d'étendre les infrastructures large bande sur l'ensemble du territoire afin d'assurer un accès universel au service de meilleures qualités et à des prix abordables. Ce qui pourrait contribuer à rendre le secteur privé plus compétitif et l'administration plus efficace.

Pour les services postaux, il est indispensable d'étendre et de moderniser le réseau postal et veiller à une régulation efficace du secteur, afin d'assurer un accès universel aux services postaux de base et contribuer à l'inclusion financière des populations.

En ce qui concerne la *fluidité des transports*, il s'agit de réduire les coûts et les délais sur les principaux corridors.

3) Rendre effective l'intégration régionale au plan économique.

L'efficacité des circuits d'exportation doit être nettement améliorée. Le gouvernement doit pour ce faire s'appuyer sur les organisations régionales dont le pays fait partie, mais aussi négocier des facilités à son commerce international surtout avec les pays des espaces ayant une façade maritime.

4) Développer les services et l'artisanat urbain et rural.

Ce secteur a un potentiel considérable de croissance et de création d'emplois décents. Pour exploiter pleinement ce potentiel, il est indispensable de mettre en place une stratégie de développement de l'artisanat et des services qui combine l'alphabétisation fonctionnelle, la formation professionnelle et technique, l'éducation ouvrière, l'amélioration de l'accès aux crédits d'équipement à la protection sociale et à l'électricité.

3.4.6 Transition démographique

La transition démographique passe nécessairement par la maîtrise simultanée de la natalité et de la mortalité.

1) Maîtriser la natalité

Les principaux leviers qui constituent les déterminants immédiats de la natalité sur lesquels il faut agir sont: la scolarisation et la rétention de la jeune fille à l'école, la réduction de la pratique des mariages précoces, le maintien de la durée normale de l'allaitement maternel, l'accès aux techniques modernes de contraception. Ces actions devront être menées simultanément.

Un maintien des jeunes filles à l'école sera facilité par des campagnes de sensibilisation, des incitations financières pour les parents sous forme de transferts conditionnels d'argent et l'adoption des textes législatifs et réglementaires pour interdire les mariages avant 17 ou 18 ans. Un objectif. Un objectif de 40 % de mariages précoces est recherché en 2035.

Il importe de maintenir la durée normale de l'allaitement maternel après accouchement ; ce qui favorise l'espacement des naissances.

L'utilisation de moyens de contraception modernes qui est de l'ordre de 10 % actuellement, devrait être facilitée et progressivement étendue. Un objectif réaliste par des campagnes appropriées serait une augmentation de l'ordre de 1,5 point de pourcentage par an du taux d'utilisation de moyens modernes de contraception (contre 0,55 point de pourcentage enregistré entre 2006 et 2010).⁹ Une telle augmentation permettrait d'atteindre une utilisation de la contraception moderne par 42 % des couples mariés en 2035.

2) Maitriser la mortalité

Il s'agit de réduire principalement, la mortalité infantile et maternelle. Pour ce faire, il faut disposer d'une Politique Nationale de Population prenant en compte essentiellement: (i) les stratégies de lutte contre la pauvreté afin de réduire considérablement la malnutrition chez les enfants ; (ii) la qualité des services et des soins afin de permettre non seulement aux enfants mais aussi à leurs mères de jouir d'une meilleure santé ; (iii) les stratégies adéquates pour la promotion des Pratiques Familiales Essentielles.

3) Changer les pratiques pro-natalistes

Pour parvenir à la réussite de cette modernisation profonde, il est impératif de promouvoir la Renaissance Culturelle qui favorisera la construction d'une société tournée vers le progrès et favoriser l'émergence de citoyens véritablement responsables. Ce changement prendra du temps et il doit être initié avec tact. Il suppose l'élaboration d'un plan de communication¹⁰ axé sur trois objectifs précis : (i) augmenter la demande exprimée en planification familiale de 30% en 2012¹¹ à plus de 60% en 2050 et (ii) réduire le nombre idéal moyen d'enfants indiqué par les femmes de 9,2 enfants en 2012 à 4 enfants au plus vers 2050¹².

Ce changement exigera beaucoup d'efforts des responsables politiques et religieux. L'offre en matière d'information et de services aux mères de famille doit pour cela être améliorée dans le cadre du renforcement des structures sanitaires décentralisées. Les interventions au niveau communautaire devront être développées, notamment dans le monde rural.

4) Développer les inter- relations population- développement

Il s'agit de réévaluer de manière réaliste les objectifs d'utilisation de la contraception que l'on doit atteindre, relier ceux-ci avec des projections démographiques de type aide à la décision, et s'assurer que les mêmes données et projections démographiques sont utilisées par toutes les politiques, plans et programmes globaux et sectoriels.

⁹ ONU Division de la population (2015)

¹⁰ Ce plan de communication doit être élaboré après une analyse critique sans complaisance des approches passées afin de définir des nouveaux contenus et messages à diffuser lors d'une campagne massive et continue d'information sur la population et la planification familiale.

¹¹ STATcompiler (2012).

¹² Cette diminution concerne aussi les hommes qui indiquaient un nombre idéal de 11 enfants en 2012.

Les différentes composantes de la politique de population doivent être évaluées de manière globale et complète en prenant en compte les coûts d'achats des contraceptifs ; les frais de personnel associés aux activités de planification familiale ; les frais généraux des structures de santé imputables aux prestations de planification familiale ; et les frais de soutien au programme (environnement politique et institutionnel favorable, formation des personnels de santé, management, campagnes de communication, recherche, logistique, suivi et évaluation).

La maîtrise du taux de croissance de la population dans le scénario de « rupture » entraînera par exemple la stabilisation progressive des naissances annuelles à 1,5 millions en 2035 – soit environ 2 millions de moins qu'en l'absence de « rupture » où le nombre de naissances et de jeunes continue d'augmenter considérablement. La différence entre ces deux scénarios en ce qui concerne les effectifs de moins de 20 ans qu'il faut nourrir, soigner et éduquer conduit à un gain fiscal très appréciable.

Les économies correspondantes peuvent être utilisées par exemple pour accélérer la formation du capital humain par la construction de salles de classe, en augmentant la disponibilité du matériel pédagogique, en recrutant et formant des maîtres afin d'améliorer la qualité de l'éducation, en étendant l'alphabétisation des adultes et la formation professionnelle des jeunes.

Comme ces exemples le montrent, amorcer un ensemble de cercles vertueux est possible. Toutefois, l'inverse est également vrai. Si les domaines prioritaires ne sont pas pris comme un ensemble, ou ne sont abordées que superficiellement, les cercles vertueux peuvent se transformer en graves dérapages qui en se cumulant rendront bien plus difficile, voire impossible l'atteinte des objectifs du Niger à l'horizon 2035.

IV. Risques.

Le succès dans la mise en œuvre d'un tel scénario suppose la maîtrise des risques ci-dessous :

1. *L'instabilité politique et institutionnelle*

Les principaux risques qui peuvent entraver l'atteinte des objectifs de la SDDCI Niger 2035 sont : (i) l'instabilité politique dans un pays qui depuis l'indépendance a connu sept Républiques et quatre coups d'Etat militaires ; (ii) la consolidation de la vitalité des contre-pouvoirs et des garde-fous institutionnels de la démocratie (Cour constitutionnelle, indépendance de la justice, lutte contre la corruption, l'incivisme fiscal...).

2. *Les catastrophes naturelles*

Il s'agit de la sécheresse, des inondations, des invasions acridiennes, etc.

3. *La conjoncture internationale*

Les pays en développement et en particulier, le Niger continueront d'être extrêmement vulnérables aux aléas des forces du marché mondial. Les principaux facteurs qui ont provoqué la conjoncture internationale ces chocs ont été la baisse des cours des produits de base, les chocs

financiers et l'effondrement des économies des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique. Pour réduire les risques externes en raison de la baisse des prix des produits de base, la SDDCI Niger 2035 préconise la transformation de l'économie nigérienne par la valorisation des produits agricoles et des matières premières extractives - pour créer des emplois décents et réduire l'impact des fluctuations des prix des matières premières sur cette économie.

V. Mécanismes de mise en œuvre et de suivi et évaluation.

5.1 Documents de mise en œuvre.

Ces modalités se fondent sur la nécessité d'identifier l'ensemble des acteurs clés de la chaîne de résultats aux niveaux continental, régional et national. Il énonce également les divers rôles et responsabilités qui incombent à ces acteurs dans la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation. La mise en œuvre de la SDDCI Niger 2035 reposera essentiellement sur des Plans de développement quinquennaux d'une part, et ce, principalement dans les programmes de développement à court et moyen termes (plans sectoriels, les plans régionaux et locaux et, le cas échéant, schéma d'aménagement) et dans la définition d'une politique et d'une stratégie de l'aide comme cadre d'articulation et d'« alignement » à la vision nationale.

La SDDCI Niger 2035 sera discutée avec la plate-forme des partenaires publics-privés du développement, dans la perspective de l'élaboration de documents cadre de coopérations et de partenariats en appui à la traduction de la SDDCI dans des programmes et projets.

5.2 Financement.

Il est évident qu'un tel programme de rupture nécessitera des ressources financières additionnelles à la hauteur de ces ambitions, ainsi qu'une forte amélioration de l'efficacité des dépenses.¹³ Il est toutefois important de rappeler que la mise en œuvre du programme de rupture sera une *entreprise de longue haleine*, voire même intergénérationnelle ; par conséquent les financements additionnels qui doivent l'accompagner devraient eux aussi prévoir des engagements à moyen et long terme correspondant à l'ambition et la durée de la transformation envisagée.

La stratégie de financement de La SDDCI Niger 2035 s'articule autour de quatre dimensions: (i) la mobilisation des ressources nationales, (ii) la mobilisation des ressources financières de la diaspora; (iii) la participation du secteur privé et (iv) le financement des partenaires au développement.

La stratégie de financement et de mobilisation des ressources nationales en faveur de la SDDCI Niger 2035 implique différents domaines de politique et de réformes, en particulier : (a) l'augmentation au maximum des recettes publiques ou fiscales; (b) une plus grande mobilisation de l'épargne; (c) la réduction des flux financiers illicites et la lutte contre la corruption; (d) la participation du marché obligataire régional, et de fonds de placement du secteur privé; (e) la mobilisation des ressources financières de la diaspora; (f) la mobilisation des ressources financières institutionnelles provenant des fonds de pension, des fonds souverains, des fonds d'assurance.

¹³ Notons qu'en valeur absolue ces montants n'ont rien de déraisonnable.

La mobilisation de ressources intérieures plus importantes dépendra, à court terme, d'un renforcement de l'administration fiscale en particulier au niveau des régies financières et une forte réduction des exonérations des taxes à l'importation qui donnent lieu à des abus, ouvrent la porte à la corruption et minent la crédibilité de l'Etat. A plus long terme, elle dépendra du développement d'un secteur privé dynamique et compétitif permettant de disposer d'une assiette fiscale élargie.

Le défi est maintenant celui de l'opérationnalisation de ces stratégies et la mobilisation des ressources nécessaires.

Ce programme de rupture est en outre une entreprise de longue haleine, qui exigera la mobilisation de ressources concessionnelles additionnelles importantes auprès des partenaires financiers. Une telle mobilisation qui ne porte toutefois pas sur des montants absolus démesurés semble parfaitement possible et réaliste. Mais le Niger doit pour cela démontrer sa volonté politique d'agir simultanément sur les six contraintes précitées, en construisant des coalitions autour d'une reconnaissance de l'ampleur des défis posés au pays et de la nécessité d'y porter remède. Ces défis sont certes considérables et les solutions qui s'imposent au pays sont difficiles. Cependant elles sont aussi incontournables.

En matière de sources de financement des partenaires et du secteur privé, il s'agit des prêts concessionnels ; des prêts commerciaux au prix du marché ; des IDE ; des portefeuilles d'investissements par le secteur privé (dette, obligations, actions et autres titres). Compte tenu des montants envisagés, l'aide extérieure continuera à jouer un rôle déterminant dans le financement du secteur, en particulier en ce qui concerne les investissements.

Cette aide présente cependant le défaut d'être très variable dans le temps, apportée principalement sous forme de « projets » à durée limitée et souvent sans suite, ce qui ne permet ni une programmation à long terme ni la nécessaire continuité des actions dans le temps. Ainsi l'un des défis majeurs sera la mobilisation de l'aide extérieure de façon coordonnée autour des priorités nationales et de programmes communs qui exigent une action concertée sur le long terme.

La mobilisation des ressources extérieures concessionnelles additionnelles nécessaires à la mise en œuvre du programme sera possible si le Niger peut démontrer (i) sa ferme volonté de lutter contre les tendances lourdes du passé par un engagement d'agir sur l'ensemble des domaines prioritaires (« 5 plus 1 »), ceci de manière coordonnée et simultanément ; (ii) la disponibilité pour chacun de ces domaines prioritaires de plans et programmes chiffrés comprenant des indicateurs de progrès validés avec les partenaires financiers ; (iii) une nette amélioration de l'efficacité dans l'usage des ressources disponibles¹⁴. (iv) une ferme volonté de transparence pour les dépenses de sécurité afin de pouvoir espérer mutualiser les charges correspondantes.

¹⁴ Ceci implique en particulier : (a) La réduction des délais d'exécution et une amélioration des taux d'exécution des investissements actuellement d'environ 60% pour le porter à 75-80% ; (b) Le redéploiement

Enfin au plan pratique il sera indispensable de pouvoir organiser des Tables rondes thématiques (5 plus 1) ou des Groupe Consultatif des « Amis du Niger ».

Mobiliser l'aide internationale et réorganiser ses modalités d'intervention représenteront un autre défi majeur (coordination de l'aide).

Un accent particulier sera mis pour améliorer l'exécution des budgets, qui a été très faible au cours des années passées, en particulier en ce qui concerne les dépenses d'investissement.¹⁵

Pour cela l'Etat veillera en particulier à : (i) une meilleure coordination entre les différents acteurs (horizontale entre les ministères concernés et verticale entre le niveau central et les niveaux décentralisés) ; (ii) une approche décentralisée, pour améliorer non seulement la pertinence des actions mais aussi leur appropriation ; et (iii) un suivi rigoureux de la mise en œuvre des programmes pour en assurer une évaluation efficace et une redevabilité des acteurs. Les insuffisances ci-dessus sont inter-reliées et les réformes nécessaires devront être menées de front.

5.3 Suivi et évaluation.

Le système fournira des informations utiles aussi bien sur le plan interne qu'externe. Il représentera le principal instrument de gestion des responsables du secteur public pour mettre en évidence les résultats obtenus, à savoir : l'état d'avancement, les difficultés rencontrées et la performance des services publics. Le système de S&E fournira également des informations crédibles sur les résultats concrets de l'action gouvernementale, sur l'utilisation des ressources publiques et sur la satisfaction des usagers du service public quant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

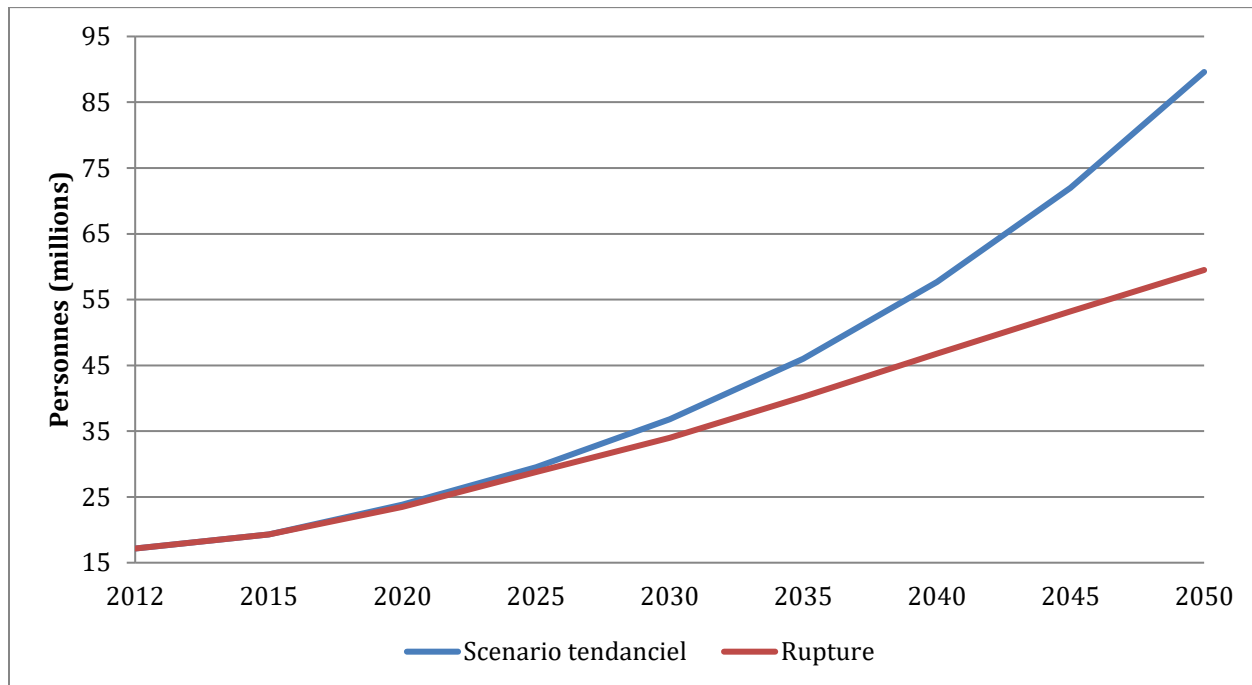
Le système de suivi-évaluation (S&E) de la SDDCI Niger 2035S doit permettre à la fois : i) le suivi des résultats (effets) ; ii) les évaluations à mi-parcours et finale ; iii) l'évaluation d'impacts des politiques publiques et iv) l'élaboration des rapports de veille stratégique.

de certaines dépenses pour assurer une plus grande efficacité (p.ex. présence sur lieu et temps consacré aux heures en classes du corps d'enseignants) ; (c) La création de l'espace fiscal que permet une réduction structurelle de la demande de services publics de base (p.ex. la transformation de la pyramide d'âges par la baisse du taux de fertilité) ; (d) La mobilisation d'un apport de financement privé par l'amélioration de l'environnement des affaires (p.ex. pour l'électricité, les TIC, etc.) ; (e) La lutte contre l'abus concernant l'usage des deniers publics et la corruption pour rassurer tant les partenaires financiers que l'opinion publique quant à l'utilisation pertinente des ressources publiques.

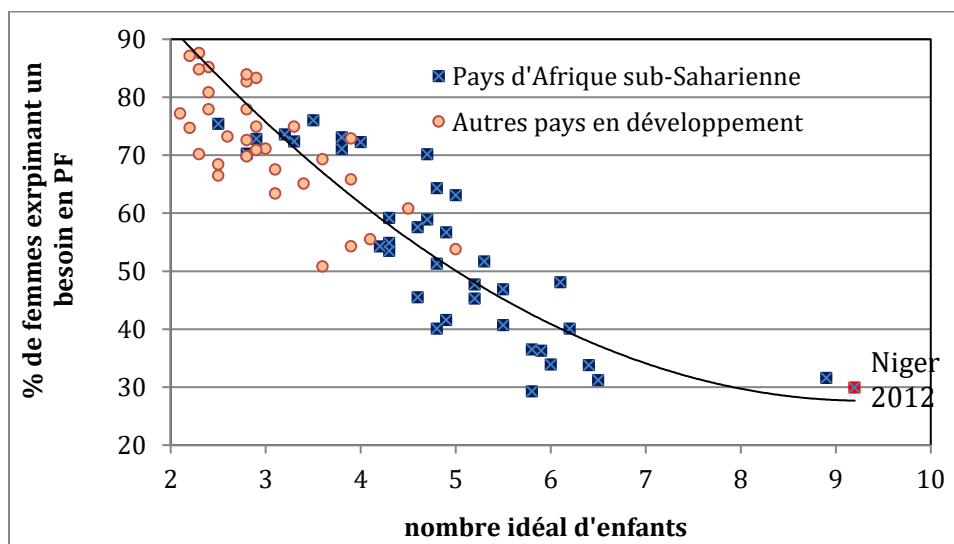
¹⁵ Par exemple, l'exécution des budgets pour l'agriculture et l'élevage a été en moyenne de 60% sur la période 2008-10 et de 28% seulement en 2011.

ANNEXES

Annexe 1 : L'évolution de la population totale, 2015-2050

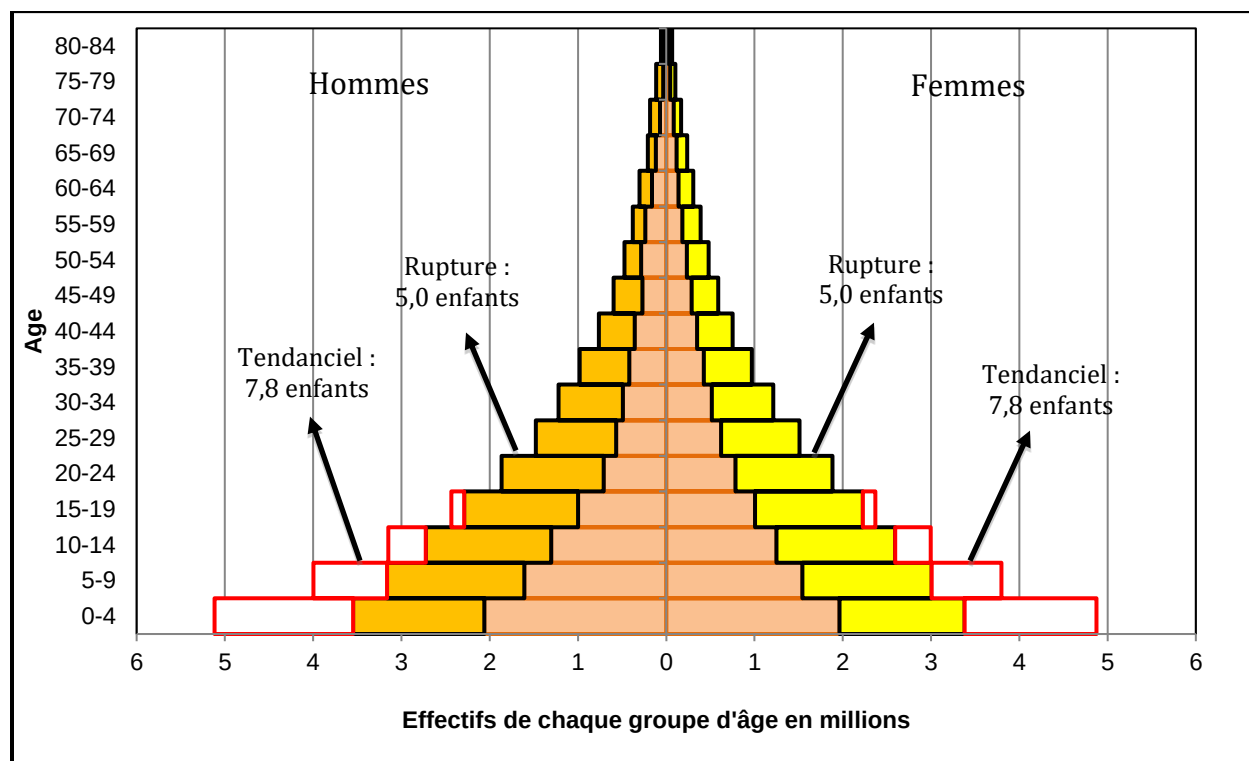


Annexe 2 : Relation entre la demande exprimée en planification familiale (utilisatrices et besoins non satisfaits) et le nombre idéal d'enfants indiqué par les femmes

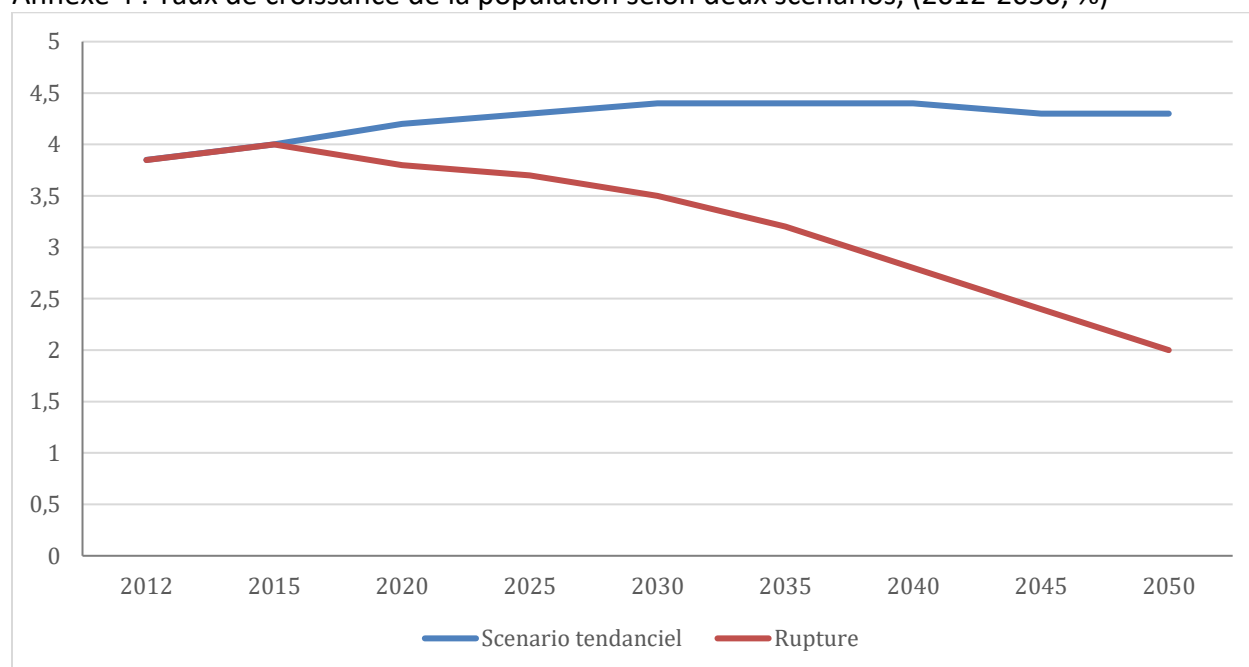


Source: The DHS Program, MEASURE DHS and STATcompiler (www.statcompiler.com).

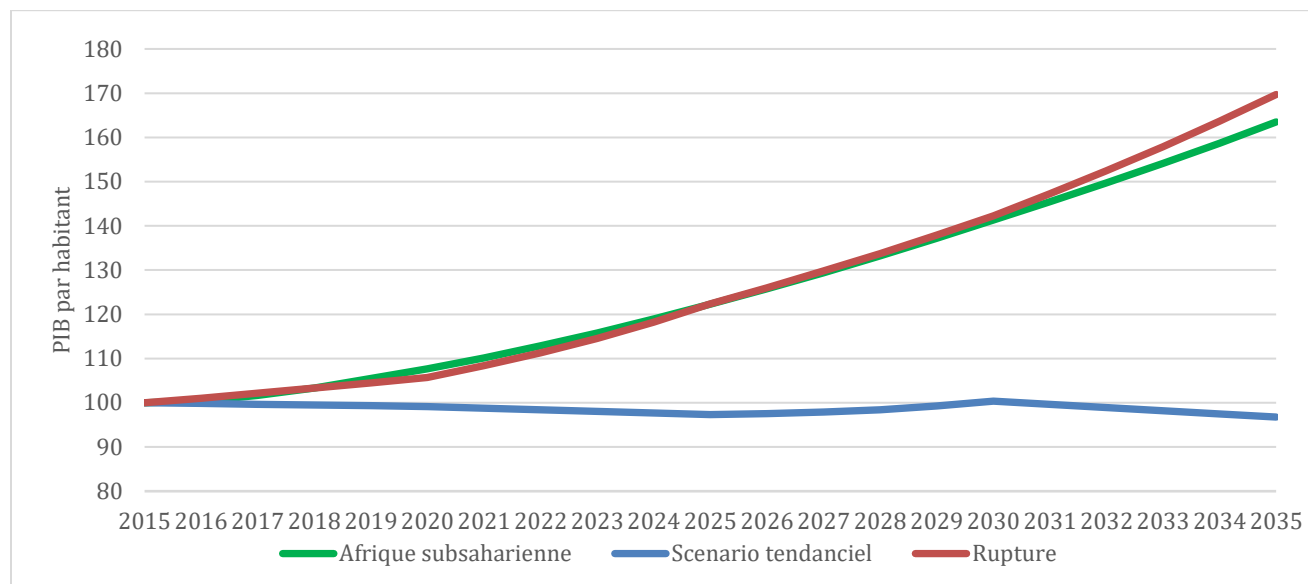
Annexe 3 : Pyramide des âges en 2015 et en 2035 selon le scénario tendanciel et rupture



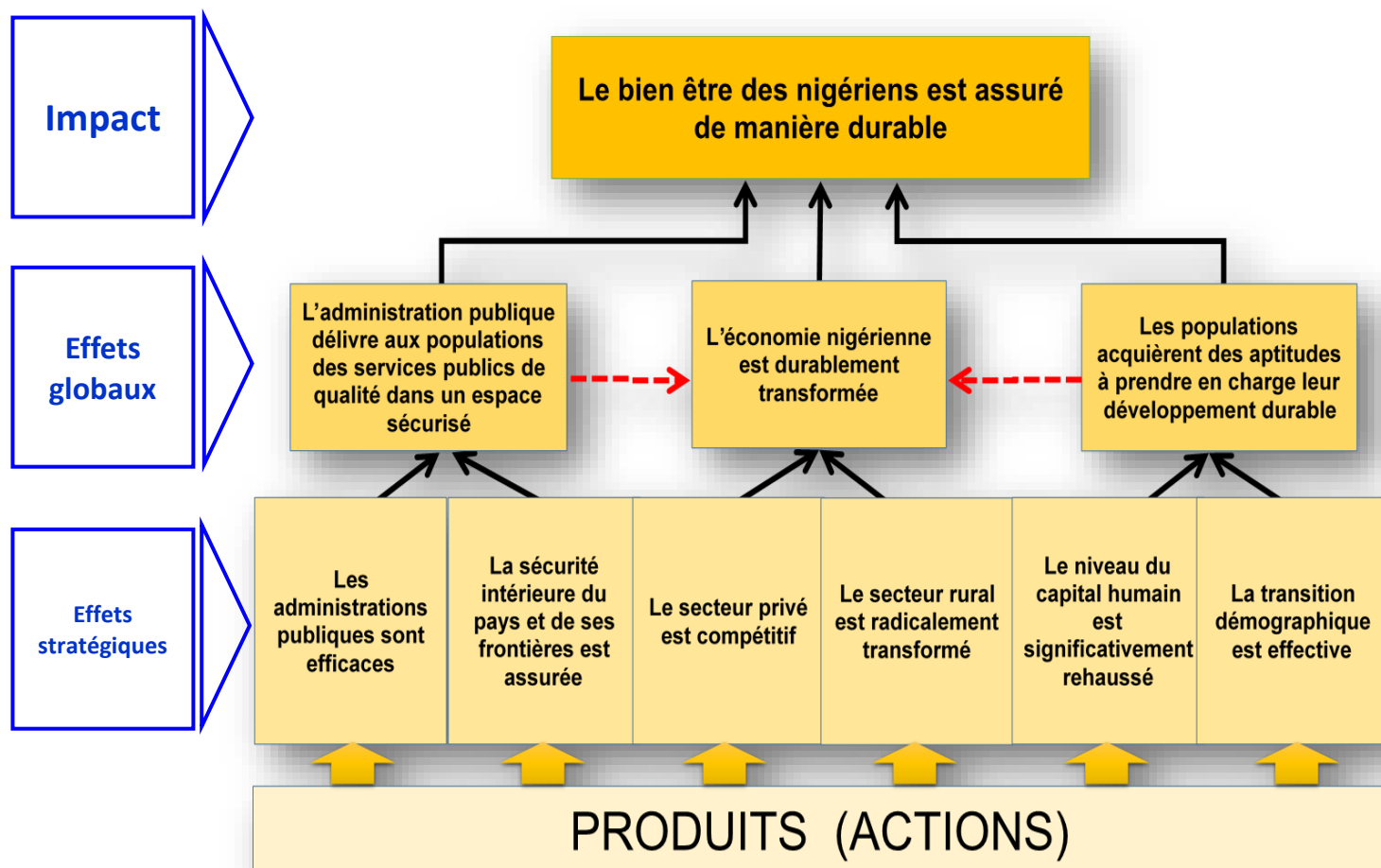
Annexe 4 : Taux de croissance de la population selon deux scénarios, (2012-2050, %)



Annexe 5 : Le scénario de « rupture » permet au revenu par habitant du Niger de converger avec celui de l'Afrique Sub-saharienne (2015 = 100)



Annexe 6 : Chaîne de résultats



Annexe 7 : Cadre logique de la SDDCI Niger 2035

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance			Sources et moyens de vérification	Hypothèses/ Risques/Stratégies d'atténuation
	Indicateurs de résultats	Valeur ou niveau de référence	Valeur ou niveau ciblé en 2035		
IMPACT					
Le bien être des nigériens est assuré de manière durable	Indice du Développement Humain (IDH)				
	Indice du développement humain par région				
EFFETS GLOBAUX					
L'économie nigérienne est durablement transformée	Niveau du PIB				
	Taux de croissance du PIB				
	Structure sectorielle du PIB (Parts des secteurs agricole, industriel et de services)				
	RNB (Revenu national brut) par habitant				
	Répartition des revenus (Indice de Gini)				
	IPF (Indice de Participation des Femmes)				
	Balance commerciale en % du PIB				
Les populations acquièrent des aptitudes à prendre en charge leur développement durable	Taux de croissance de la population				
	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (par sexe, âge, zone urbaine/ zone rurale)-ODD 1.1.1.				
	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge)-ODD 1.2.1.				
	Indice de la pauvreté humaine				
	Espérance de vie à la naissance				
	Espérance de vie scolaire				
	Taux de dépendance				
L'administration publique délivre aux populations des services publics de qualité dans un espace sécurisé	Indice d'accès numérique				
	Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante –ODD 16.6.2				
	Indice de perception de la corruption				
	Indice Mo Ibrahim (rang et score)				
	Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents –ODD 16.10.1				
EFFETS STRATEGIQUES (les 6 priorités)	Niveau de satisfaction des populations par rapport à la sécurité des personnes et des biens				
EFFET 1					
La sécurité intérieure du pays et de ses frontières est assurée	Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants (par sexe, âge et par cause) ODD 16.1.2				
	Proportion de la population victime des violences physiques psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents –ODD 16.1.3				
	Pourcentage de conflits inter- communautaires réglés				
	Pourcentage des frontières du pays bornées.				
	Ratio population / FDS				
EFFET 2					
L'Etat nigérien est modernisé	Taux d'exécution du budget				
	Taux de consommation des crédits				
	Pourcentage des institutions démocratiques installées et fonctionnelles				

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance			Sources et moyens de vérification	Hypothèses/ Risques/Stratégies d'atténuation
	Indicateurs de résultats	Valeur ou niveau de référence	Valeur ou niveau ciblé en 2035		
	Délais moyens des jugements				
	Pourcentage d'attributions de marchés infirmées par l'ARMP				
EFFET 3					
Le niveau du capital humain est significativement rehaussé	TBS éducation de base cycle 1 et 2				
	TBS enseignement moyen				
	TBS enseignement supérieur				
	Ratio filles/garçons au primaire, secondaire et supérieur				
	Ratio élèves/enseignant au primaire et au secondaire				
	Nombre d'écoles pour conseiller pédagogique				
	Nombre d'enseignants pour un conseiller pédagogique				
	Pourcentage de la population par groupe d'âge ayant les compétences				
	Taux d'achèvement au primaire et secondaire				
	Taux de participation à des activités d'apprentissage				
	Proportion d'élèves dans les filières professionnelles, techniques et scientifiques du secondaire (%)				
	Proportion d'étudiants dans les filières professionnelles, techniques et scientifiques				
	Taux d'alphabétisation				
	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base – ODD-1.4.1.				
	Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et principaux groupes de population –ODD 3.3.1				
	Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants –ODD 3.3.2				
	Incidence du paludisme pour 1 000 habitants –ODD 3.3.3				
	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité –ODD 6.1.1				
	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon –ODD 6.2.1				
	Proportion du volume d'eaux usées générées par les ménages et par les activités économiques traitée de façon sûre comparée au volume total d'eaux usées générées par les ménages et les activités économiques –ODD 6.3.1				
	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base – ODD-1.4.1.				
EFFET 4					
Le secteur rural est radicalement transformé	Taux de croissance annuelle de la production agro-sylvo-pastorales				
	Taux de pauvreté rurale				
	Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières –ODD 15.1.1				
	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées (par type d'écosystème) – ODD 15.1.2				
	Taux d'électrification rurale				
	Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement –ODD 6.2.1				
	Proportion de la population rurale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et des documents légaux (ODD 1.4.2)				

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance			Sources et moyens de vérification	Hypothèses/ Risques/Stratégies d'atténuation
	Indicateurs de résultats	Valeur ou niveau de référence	Valeur ou niveau ciblé en 2035		
	Taux d'alphabétisation rurale				
	Part de l'irrigation dans le PIB agricole				
	Prévalence d'une insécurité alimentaire –ODD 2.1.2				
	Pourcentage des jeunes ruraux ayant achevé l'enseignement primaire et secondaire 1 ^{er} cycle				
EFFET 5					
Le secteur privé est compétitif	Score et Rang de « Doing Business »				
	Structure de la production énergétique (proportions de l'hydroélectrique, du thermique, gaz)				
	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie- ODD 7.2.1				
	Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)]- ODD 7.3.1				
	Densité du réseau ferroviaire (longueur du réseau sur superficie)				
	Nombre de passagers transportés par voie aérienne				
	Proportion du réseau routier bitumé (%)				
	Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport- ODD 9.1.2				
	Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap –ODD 11.2.1				
	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année –ODD 9.1.1				
	Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB- ODD 9.5.1				
	Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants –ODD 9.5.2				
	Taux de placement des jeunes demandeurs d'emplois				
	Taux de pénétration (téléphone et internet)				
	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant par habitant -ODD 9.2.1				
	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total ODD 9.2.2				
	Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par types de technologie -ODD 9.c.1				
	% des exportations de biens manufacturés à haute technologie				
	Accès à l'électricité (% de la population)				
	Abonnements à une connexion à l'Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion –ODD 17.6.2				
	Proportion de la population utilisant l'Internet –ODD 17.8.1				
EFFET 6					
La transition démographique est effective	Taux de natalité				
	Taux de mortalité				
	Taux de mortalité infantile -ODD 3.2.1.				
	Taux de mortalité maternelle -ODD 3.1.1.				
	Indice synthétique de fécondité				